

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 23 novembre 2023

La CdF-N veut assouplir les mesures d'économies

La Commission des finances du Conseil national reconnaît que la réduction des dépenses de la Confédération sur le dos des familles paysannes, telle qu'elle est proposée par le gouvernement, n'est pas équitable. Elle recommande de renoncer à diverses propositions de coupes dans le budget agricole, en particulier à celles qui touchent les paiements directs. Toutefois, le budget de l'agriculture restera inférieur au précédent, de surcroît dans un contexte d'exigences croissantes.

La Commission des finances du Conseil national (CdF-N) estime que l'agriculture ne mérite pas d'être aussi sévèrement punie que le proposait le Conseil fédéral pour résoudre les déséquilibres du budget de la Confédération. Une majorité de la commission s'est donc prononcée en défaveur des coupes dans le budget agricole qui touchent les paiements directs, l'élevage et les mesures de protection des troupeaux. La commission veut réduire de 9 millions de francs au total par rapport au budget 2023 la promotion de la qualité et des ventes ainsi que les aides à la production végétale. Dans l'ensemble, l'Union suisse des paysans (USP) salue les décisions de la commission. Les exigences en matière de production augmentent presque chaque année, les dépenses pour l'agriculture se situent systématiquement à 3,6 milliards de francs depuis 20 ans et les agriculteurs et agricultrices ont aujourd'hui déjà un salaire horaire de 17 francs à peine. Par contre, il est regrettable que la CdF-N ait décidé de faire des économies sur les contributions à des cultures particulières pour les betteraves sucrières et donc précisément sur la production végétale. En définitive, il y aura moins d'argent à disposition pour l'agriculture, bien que les exigences envers les prestations augmenteront à nouveau considérablement l'année prochaine, s'accompagnant de conséquences sur les coûts de production, et donc sur les revenus. L'USP espère ainsi que les Chambres fédérales renonceront complètement, lors de la session d'hiver, à ces mesures d'économies injustes sur le dos des familles paysannes.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch